

Séance du 18 août 2014

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi le 18 août 2014 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2014-08-087 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de M. Richard Mireault, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard.

2014-08-088 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2014-08-089 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par M. Richard Mireault, appuyé par M. André Drouin, et résolu que le procès-verbal du 7 juillet dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du conseil

2014-08-090 Félicitations pour le tournoi de balle

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu qu'une motion de félicitations soit adressée à M. Richard Mireault ainsi qu'à ceux qui l'ont accompagné dans la réussite du tournoi de balle.

Bandes riveraines (dépôt d'un projet de règlement)

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil un projet de règlement concernant la renaturalisation des berges des plans d'eau dans la municipalité.

2014-08-091 Adoption du règlement 290-2014-06 (concernant le contrôle des animaux)

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que le règlement 290-2014-06 (*règlement modifiant le règlement concernant le contrôle animal*) soit et est adopté.

2014-08-092 Animation parascolaire

Sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. André Drouin, il est résolu qu'un montant de 2 500 \$ soit octroyé à Loisirs Saint-Didace afin d'aider au maintien du service d'animation parascolaire.

Demande de M. Jean-François Monette

Ne voulant pas créer de précédent, le Conseil ne donne pas suite à cette demande.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport sur les permis émis au cours du dernier mois ainsi que le rapport de suivi budgétaire. Il rend compte aussi de l'abonnement de la municipalité à l'application « Voilà! ».

2014-08-093

Déclaration d'engagement (parité entre femmes et hommes)

CONSIDÉRANT que l'égalité de droit signifie qu'en regard des lois et des politiques, les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que l'égalité de fait complète l'égalité de droit en cherchant à réaliser, au-delà des lois, l'égalité réelle dans la société posant comme exigence des conditions sociales, économiques, culturelles égales pour les deux sexes;

CONSIDÉRANT que, pour suivre l'esprit de la politique « *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* » de gouvernement du Québec, les conseils municipaux et les instances décisionnelles de la région ont besoin d'une volonté claire et affirmée pour continuer d'avancer vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Manon Champigny nous, conseil municipal de Saint-Didace :

- souhaitons contribuer au développement de la région de Lanaudière dans un contexte égalitaire tant pour les femmes que pour les hommes;
- proclamons notre volonté d'adhérer à des principes d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes au sein de notre organisation;
- par conséquent, nous nous engageons à :
 - avoir une ouverture sur l'équité,
 - démontrer une volonté d'agir.

2014-08-094

Programme PAARRM

Même si plusieurs rues de la municipalité nécessitent un entretien, il est proposé par Mme Jocelyne Bouchard, appuyé par Richard Mireault, et résolu que toute aide provenant du gouvernement du Québec soit affectée principalement à l'entretien de chemin de Lanaudière et de la rue Principale.

2014-08-095

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 157 104 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Didace

informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2014-08-096

Fête des bénévoles

Reconnaissant l'apport inestimable des bénévoles à la vie sociale, culturelle, sportive et économique de la municipalité, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. André Drouin, et résolu que le conseil accorde un montant maximal de 1 000 \$ pour l'organisation d'une fête en reconnaissance de l'action bénévole.

2014-08-097

Comptes

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 95 600.37 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2014-08-098

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h02 sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Richard Mireault.